Bourges 2028

Une Capitale européenne de la culture tournée vers l'avenir



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MAISONS DE L'EUROPE

Le 13 décembre 2023, la ville de Bourges a été désignée Capitale européenne de la culture, aux côtés de České Budějovice en République tchèque et de Skopje en Macédoine du nord, qui est un pays candidat. Bourges est la préfecture du Cher et est une ville de moins de 100 000 habitants. Elle devient ainsi la cinquième ville française à recevoir ce titre, après Paris, Avignon, Lille et Marseille-Provence.

La candidature de Bourges, nommée “Territoire d’avenir”, allie culture, inclusion et écologie, qui sont des valeurs placées au cœur de l’action des institutions européennes. La ville a voulu élaborer de nouveaux modèles de gouvernance culturelle et urbaine. Le projet cherche aussi à tisser des liens étroits entre les milieux urbains et ruraux, et en incluant les territoires environnants dans une dynamique commune. Bourges 2028 compte s’appuyer sur un réseau des “villes à taille humaine”, appelé la Matrice, pour mutualiser certains projets et certaines stratégies avec d’autres villes françaises et villes européennes. La Matrice est une plateforme d’échanges et d’innovations entre élus et techniciens des différentes villes. Le principal objectif est de se réunir, d’imaginer ensemble des projets, des stratégies, et de les partager.

Une programmation participative et durable

Pour la première fois dans l’histoire des Capitales européennes de la culture, les habitants de Bourges sont invités à intégrer la programmation officielle de 2028 via un appel à projets créatifs, appelé le CR! – Contributions pour Réinventer les Imaginaires. En 2025, 185 projets ont été déposés, et les porteurs de projets ont pu bénéficier de la mise en place d’une “académie” qui proposait des ateliers de coaching sur plusieurs thématiques. Ces thématiques étaient variées : la recherche de partenaires européens, l’organisation budgétaire d’un projet ou encore le design bas carbone d’un projet.

185 projets déposés en 2025 dans le cadre du CR! – Contributions pour Réinventer les Imaginaires

Sur la plan environnemental, Bourges 2028 s'engage en faveur d'un faible impact carbone. La ville s'inscrit dans les objectifs climatiques et sociétaux 2030 de l'Union Européenne. Bourges ambitionne notamment de réduire de 50% les émissions de dioxyde de carbone liées aux événements, en partenariat avec le think tank français The Shift Project. Aucun bâtiment neuf ne sera construit car le projet privilégie la rénovation et l'adaptation de bâtiments historiques existants, en cohérence avec son orientation bas carbone.

−50% réduction des émissions de dioxyde de carbone liées aux événements, en partenariat avec The Shift Project

Un levier de transformation pour la ville

Le label de Capitale européenne de la culture est perçu par les acteurs locaux comme une opportunité majeure pour structurer le développement humain, social et économique à Bourges. La ville compte valoriser son patrimoine historique, comme l'ancien Hôtel-Dieu, pour accueillir la Cité européenne des artistes et autrices et auteurs (CE2A), et ainsi transformer ses espaces pour soutenir durablement la création artistique. Ce projet a pour ambition de moderniser l'image de Bourges tout en renforçant son attractivité touristique et son rayonnement culturel à l'international.
Parmi les autres projets phares, Bourges 2028 entend développer un programme de trains de nuit culturels reliant la France à ses voisins européens et à d'autres Capitales européennes de la culture. Par ailleurs, toute la programmation de Bourges 2028 sera gratuite pour le jeune public de 14 à 20 ans.



Une stratégie de développement à long terme

Au-delà de l'année 2028, Bourges souhaite s'inscrire dans une perspective de pérennisation en utilisant le budget global de 40 millions d'euros. Bourges compte s'appuyer sur les projets mis en place en 2028 pour pérenniser la dynamique enclenchée par l'obtention du label. La ville va notamment pérenniser son projet de la "Matrice", un réseau de 15 villes européennes à taille humaine visant à mutualiser les expertises et à encourager la coopération culturelle transnationale. Ce réseau permettra à la ville de s'insérer dans des réseaux européens durables, tout en garantissant que les bénéfices de ce label profitent aux acteurs locaux sur le long terme.

Bourges peut également pérenniser les impacts du label Capitale européenne de la culture, grâce à la transformation de l'ancien hôpital Hôtel Dieu en Cité européenne des artistes et autrices et auteurs (CE2A). La CE2A soutiendra la création et la diffusion paneuropéennes de productions artistiques.

> **400** artistes pourraient être accueillis et hébergés par an à la CE2A, avec le Printemps de Bourges, le Paris Mozart Orchestra, la Maison de la Culture de Bourges et le Festival d'Avignon



La CE2A, futur siège de la Cité européenne des artistes et autrices et auteurs, dans l'ancien hôpital Hôtel-Dieu.

Bourges dans la continuité des villes françaises labellisées

Après Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille 2004 et Marseille-Provence en 2013, qui ont chacune utilisé ce label pour redéfinir leur identité, Bourges rejoint la liste des villes françaises Capitales européennes de la culture. Chaque ville a apporté sa propre signature, mais Bourges arrive à se démarquer par son positionnement volontairement tourné vers les “villes à taille humaine” et les défis de la transition technologique. Bourges se distingue également par le fait qu’elle soit une ville éloignée des frontières européennes, sans aéroport international proche ni connexions rapides, qui rendent son profil singulier. Par conséquent, Bourges incarne ces territoires où l’Europe est la plus absente, et la force de cette candidature est la démonstration que la culture européenne peut rayonner au cœur des territoires.

